

RHÔNE-ALPES

Emploi

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 163 - février 2012

Important repli de l'emploi industriel dans la zone d'Oyonnax lors de la crise de 2009

La zone d'emploi d'Oyonnax, très industrielle et spécialisée dans la plasturgie et les activités dérivées, a subi de plein fouet la dernière crise économique. Après les pertes déjà lourdes subies en 2008, un emploi industriel sur douze disparaît en 2009.

La chute est plus brutale mais aussi plus brève que pour l'ensemble de la région. Dès le début de l'année 2010, le niveau de l'emploi semble repartir légèrement à la hausse. Assez logiquement, le chômage de la zone connaît un pic en 2009, mais revient à des valeurs proches du niveau national fin 2010.

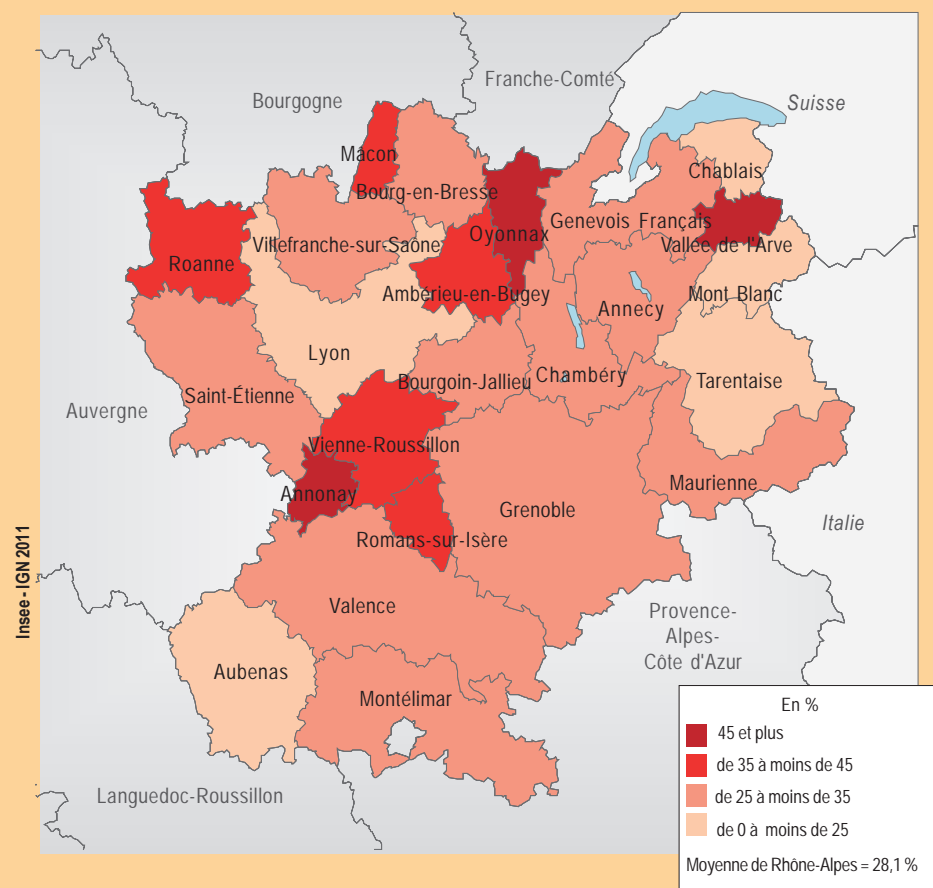
Pierre-Jean Chambard

Fin 2009, la zone d'emploi d'Oyonnax compte 18 100 salariés relevant du secteur privé hors intérim. Il s'agit, à égalité avec la vallée de l'Arve, de la zone rhônalpine où l'emploi industriel est le plus important : il compte pour 56 % de l'emploi salarié marchand hors intérim, soit deux fois

plus que la moyenne régionale. Du fait de la prédominance de l'industrie, les autres grands secteurs d'activité sont moins représentés. Le tertiaire concentre à peine 37 % de l'emploi, contre 61 % au niveau régional et la construction n'emploie que 7 % des salariés, contre 11 % en Rhône-Alpes.

Plus d'un salarié de la zone d'Oyonnax sur deux travaille dans l'industrie

Part de l'industrie dans l'emploi du secteur concurrentiel privé, par zone d'emploi en 2009



Source : Insee, Clap 2009

La région d'Oyonnax : du peigne en bois à la Plastics Vallée

Pendant des siècles, les habitants de la région d'Oyonnax ont vécu de l'agriculture. La terre peu fertile de la région ne leur permettant pas de dégager un revenu suffisant, ils se consacraient, l'hiver, à la fabrication de peignes en bois, arbuste abondant dans la région, ou en corne.

Au 19^e siècle, les peignes d'Oyonnax, produits par de nombreux artisans locaux, bénéficient d'une grande notoriété. La révolution industrielle apporte l'électricité à la région et permet le développement des voies de communication. Les frères Hyatt créent, en 1870 dans l'État de New York, la première matière plastique, le celluloid, à partir du camphre et de la cellulose, comme substitut à l'ivoire pour la fabrication des boules de billard. Dès 1899, une usine de production de celluloid, créée à Oyonnax, se spécialise dans la fabrication de peignes en plastique. Le dynamisme de la région fera le reste : d'artisanale, la fabrication devient de plus en plus industrielle. La production se diversifie, au gré des besoins et des avancées techniques : lunettes, jouets, emballages, articles ménagers ou pièces techniques.

Lors de la reconstruction qui suit la seconde guerre mondiale, de nombreuses entreprises se créent et développent une production toujours plus diversifiée et à la pointe de la technique, à destination non seulement du marché local, mais également du marché national et de l'exportation. La région d'Oyonnax est désormais connue sous le nom de Plastics Vallée.

Aujourd'hui, la plasturgie française se situe au deuxième rang européen après l'Allemagne, et la zone d'emploi d'Oyonnax est la première au niveau national pour cette activité.

principalement des meubles de jardin, la fabrication de lunettes, ou encore l'ingénierie et les études techniques. Ceci confirme la très grande spécialisation de la zone en plasturgie et activités qui en dépendent.

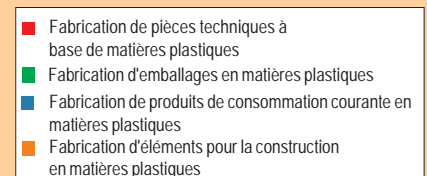
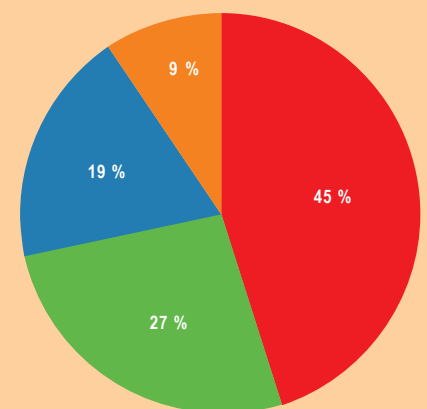
La répartition par taille des établissements présents dans la zone d'emploi d'Oyonnax est peu différente de la moyenne régionale. Les établissements industriels de moins de 10 salariés sont majoritaires (60 %), mais un peu moins que dans l'ensemble de la région (66 %). Ils emploient cependant une part comparable (13 %) de la main-d'œuvre industrielle. En revanche, les plus grands établissements (plus de 50 salariés) concentrent un peu moins de salariés dans la zone d'emploi (53 %) qu'en Rhône-Alpes (63 %). Le secteur de la plasturgie affiche une réalité contrastée selon la spécialisation des établissements : ceux fabriquant des produits de consommation courante en matières plastiques sont souvent de taille modeste, les deux tiers comptant moins de 10 salariés. Cette proportion n'est que de 40 % pour les établissements spécialisés dans la fabrication de pièces techniques, les plus grands employant 62 % de la main-d'œuvre. Enfin, la fabrication d'emballages en matières plastiques et celle d'éléments pour la construction sont surtout le fait des plus grands établissements, qui emploient 9 salariés sur 10 pour chacune de ces activités.

Une prédominance de la plasturgie

Haut lieu de la plasturgie française, la zone d'emploi d'Oyonnax concentre plus du quart des établissements et des salariés de cette activité en Rhône-Alpes. La plasturgie structure l'emploi de la zone : c'est l'activité principale de trois établissements industriels sur cinq et plus d'un salarié de l'industrie sur deux y travaille. La plasturgie se répartit entre les activités suivantes : la fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques qui fournit 14 % des emplois de la zone, la fabrication d'emballages en matières plastiques pour 8 %, celle de produits de consommation courante en matières plastiques pour 6 % et la fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction pour 3 %. Une étude plus fine de l'activité des autres établissements industriels permet de constater qu'un grand nombre d'entre eux ont une activité liée à la plasturgie : la fabrication d'outillage, essentiellement pour l'industrie plasturgique, la fabrication de meubles en plastique,

Près d'un salarié de la plasturgie sur deux travaille dans la fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques

Répartition des emplois au sein des activités de plasturgie dans la zone d'Oyonnax en 2009



Source : Insee, Clap 2009

Des pertes d'emploi plus fortes et une reprise plus précoce mais moins franche que dans l'ensemble de la région

Forte envolée du chômage en 2009

L'emploi salarié privé hors intérim est entré en crise mi-2008 en Rhône-Alpes. Il a reculé de plus de 2 % en 2009 ; la reprise amorcée en fin d'année a cependant permis à la région de regagner dès 2010 près de la moitié des emplois perdus. La zone d'emploi d'Oyonnax s'inscrit dans cette tendance, avec cependant des pertes en 2009 nettement plus fortes qu'au niveau régional : le niveau de l'emploi régresse de 7 % en un an. En 2010, il repart légèrement à la hausse dans la zone, comme dans l'ensemble de la région. Ce mouvement n'est cependant pas assez franc pour compenser les destructions d'emploi de l'année précédente. Fin 2010, le niveau de l'emploi de la zone est encore inférieur de 6 % à celui de fin 2008, soit une perte de 1 200 salariés en deux ans.

Le secteur de la construction et le tertiaire perdent 300 salariés en tout, principalement durant l'année 2009. Mais les destructions d'emploi affectent avant tout le secteur industriel : 1 000 emplois sont perdus dans l'industrie au cours de l'année 2009. Dès le premier trimestre 2010, les pertes cessent et le secteur enregistre même un très léger gain sur l'année (+ 100). Finalement, le niveau de l'emploi industriel de la zone fin 2010 est inférieur de 8 % à celui de fin 2008, une baisse comparable à celle enregistrée au niveau régional, avec cependant un rythme différent.

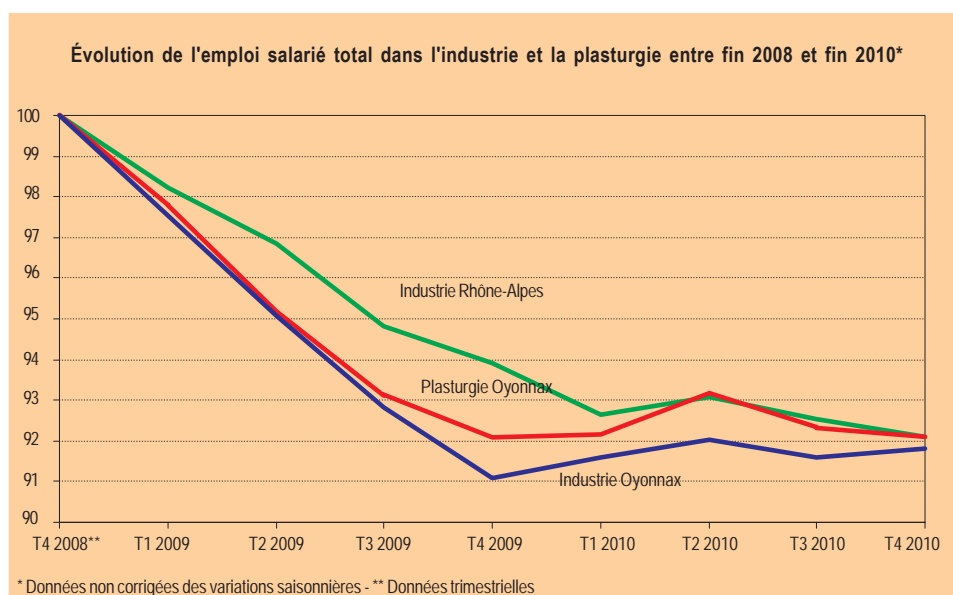
L'industrie rhônalpine connaît des pertes d'emploi sur toute la période, lourdes tout au long de l'année 2009, plus modérées à compter du deuxième trimestre 2010.

Déjà en baisse sensible en 2008, les effectifs salariés de la plasturgie dans la zone d'emploi d'Oyonnax évoluent, sur la période 2009-2010, de manière comparable à ceux du secteur industriel dans son ensemble : importante régression (500 emplois perdus) en 2009, puis quasi-stabilité en 2010, le niveau de l'emploi des activités de plasturgie reculant finalement de 8 % en deux ans.

Par leur prédominance, la plasturgie et les activités qui en dépendent donnent le ton de l'évolution de l'emploi dans l'industrie en général. Cependant, certaines activités de plasturgie résistent mieux que d'autres : la fabrication d'emballages en matières plastiques et celle d'éléments en matières plastiques pour la construction regagnent en 2010 les emplois perdus en 2009. La fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques perd 11 % de ses emplois en deux ans. C'est pour la fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques, la plus pourvoyeuse d'emplois de la zone, que la régression est la plus forte : l'activité perd en deux ans plus de 400 salariés, soit 14 % de ses effectifs.

Ces évolutions ont un impact sur le niveau du chômage. Fin 2007, juste avant l'entrée dans la crise, le taux de chômage de la zone d'emploi d'Oyonnax est comparable à la moyenne nationale (7,5 %), mais supérieur d'un point au taux rhônalpin. Il augmente ensuite régulièrement. La hausse la plus sévère a lieu au premier semestre 2009, le taux de chômage culminant à 12,2 % fin juin, soit au moins trois points de plus que le taux

Malgré un rythme différent, les pertes d'emploi sur deux ans sont comparables entre la plasturgie et l'ensemble de l'industrie

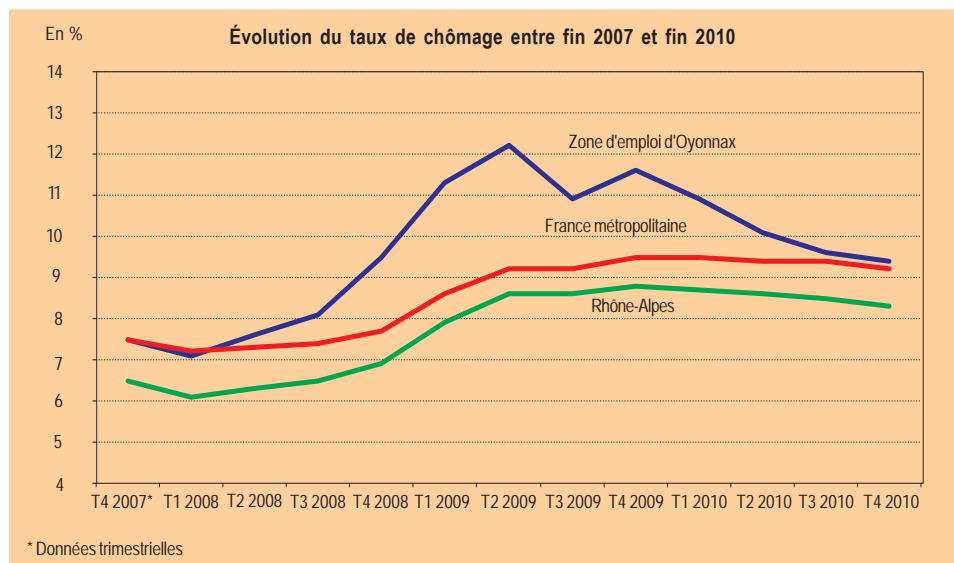


Source : Insee, Epure fichiers détails trimestriels

national ou régional. La baisse qui s'amorce ensuite est régulière, et le taux de chômage de la zone, quoique toujours supérieur d'un

point à la moyenne régionale, retrouve fin 2010 un niveau très proche du national (9,4 %). ■

Un taux de chômage plus élevé dans la zone d'emploi que dans la région



Source : Insee, taux de chômage localisés par zone d'emploi, en moyenne trimestrielle

Pour comprendre les résultats

La zone d'emploi d'Oyonnax a été retenue pour cette étude en raison de sa spécificité industrielle et de son comportement face à la crise économique de 2009.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Le **champ** couvert par cette étude est celui de l'**emploi du secteur concurrentiel privé**, hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale. L'intérim et les particuliers employeurs sont également exclus du champ.

Les données au 31/12/2009 sont issues de **Clap** (Connaissance locale de l'appareil productif). Le système d'information Clap est alimenté par différentes sources. Son objectif est de fournir des statistiques sur les emplois salariés, localisés au lieu de travail. Les données résultent d'une mise en cohérence des informations issues de plusieurs sources :

- les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) ;
- les bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'Union pour le recouvrement de sécurité sociale et des allocations familiales (Urssaf).

Les taux d'évolution se basent sur les indices trimestriels d'**Epure**. Le dispositif Epure a pour but de suivre l'évolution infra-annuelle de l'emploi et des rémunérations et de connaître les établissements employeurs de main-d'œuvre, à partir de trois sources administratives : Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et des allocations familiales (**Urssaf**), Mutualité Sociale Agricole (MSA) et Système d'Information sur les agents du service public (Siasp). Vu le champ de l'étude, les données fournies dans cette publication proviennent exclusivement de la source Urssaf.

Les données utilisées sont les plus récentes disponibles sur la zone d'emploi d'Oyonnax au moment de l'étude. Elles proviennent de la mise en cohérence de trois fichiers : le fichier des données Clap au 31/12/2009, le fichier détail trimestriel (5 trimestres) issu d'Epure pour la période du 4^e trimestre 2008 au 4^e trimestre 2009, ainsi que celui pour la période du 4^e trimestre 2009 au 4^e trimestre 2010.

Cette mise en cohérence a nécessité un travail d'expertise approfondi au niveau établissement. Ce travail étant important, il a été limité à une période de deux ans. Les données produites ne sont pas corrigées des variations saisonnières.

Le **taux de chômage** est le rapport (en %) entre une estimation du nombre de chômeurs et la population active estimée au lieu de résidence. La population active comprend les personnes occupant un emploi et les chômeurs.

Pour en savoir plus

- "Rhône-Alpes : une région riche et industrielle que la crise n'a pas épargnée", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n° 161, janvier 2012.
- "Zones d'emploi : un nouveau découpage géographique pour mieux coller à la réalité", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n° 152, octobre 2011.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi au vendredi de 9h à 17h)
- message à insee-contact@insee.fr

Imprimeur : Graphiscann

Dépôt légal n° 1004, février 2012
© INSEE 2012 - ISSN 1165-5534